Rue traîné et mache

Rue Dargentaud

Depuis

future espoux Jusqua establissement certain pourquoy ladite future espouse ne contribuera en aucune maniere sy bon ne luy semble, a la despense domestique qui sera faite pendant ledit futur mariage Et pour la bonne amitié que ladite future a dict porter audit futur espoux, elle luy fait don par ces presentes irrevocable entre vifs par donation pure, simple et irrevocable en la meilleure forme que faire se peut audit futur espoux ce acceptant a dont il la remercie de tous ses biens meubles propres acquests et conquests immeubles qui se trouveront luy appartenir au jour de son decedz de quelque nature et qualité quils puissent estre et en quel endroit Ils puissent estre assis et scituez pour par ledit futur espoux ses hoirs et ayans cause Jouir faire et disposer Incontinant apres ledit decedz comme de chose a luy appartenant en plaine propriété possession et jouissance, a leffect de quoy ladite future espouse deroge expressement a toutes dispositions et coustumes contraire de la presente donation laquelle pour faire Insinuer dans le temps de lordonnance au greffe des Insinuations du chastelet de Paris et partout ailleurs ou besoin sera et du tout en requerir acte valable, lesdits futurs espoux ont fait et constitué leur procureur general et special et irrevocable le porteur des presentes auquel chacun en droict soy en donnent pouvoir Promettant et obligeant et renonceant et fait et passé a Paris en la demeure de ladite future espouse susdeclarée lan mil six cent quatre vingt neuf le septiesme jour davril apres midy et ont signé la minutte des presentes demeurée a Bonot notaire, et a la charge quil ny ayt point denfant nez et procreéz dud. futur mariage

Oshotz

Bonot

Copiez la page

La Sarit

bis

La Soule

mineur

La Caravane

Fin

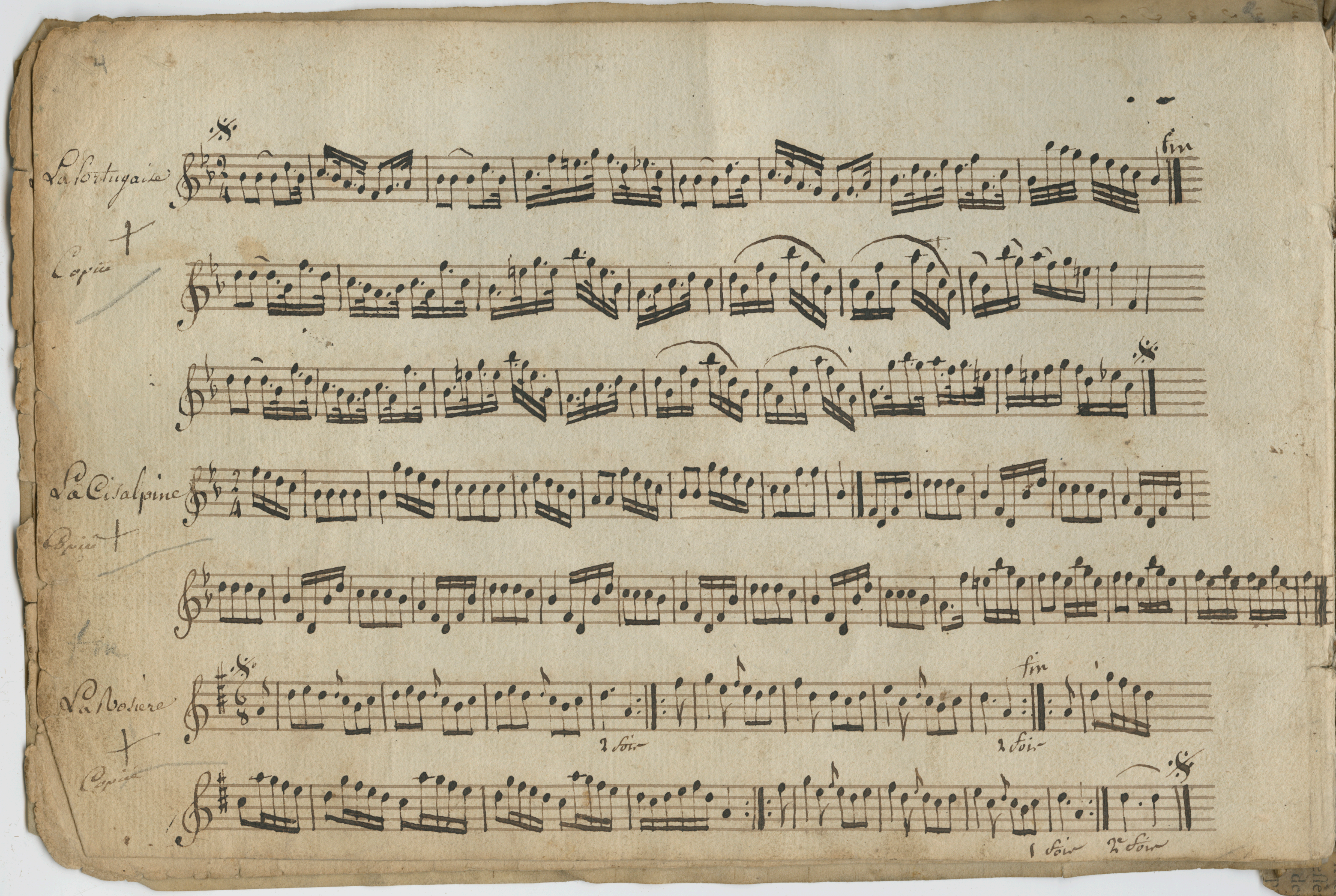
majeure

La Chasse

Le Bastringue

mineur


La Rôde
Copie
La Bonaparte
Copie
La Nouvelle Alzacienne
copie



La Portugaise
Copie
fin
La Cisalpine
Copie
La Rosiere
fin
2 fois
2 fois
Copie
1 fois
2e fois

La Seguin

Copié

L'aglaé

Copiée

Walzer

Copiée

Trio

+

Walzer

Copie

Walzer +

Copie

Walzer +

Copie


Sauteuse
Copié
Walzer
Copie
Walzer
Copié

La marine

Copiée

La riane

Copiée

La Junot

Copiée

La matthilde

copiée

Valzer

copia

[lzer]

copia

Valzer

[copia]


10
Walzer
Walzer
copiée
Walze



Walzer
Walzer
copiee

12

Bon
+

Les deux amis

La Clargé

La mirante
Ett


13
La Coulon
copiée
La petite Savoyarde
copiée
copiée

La Colyeu Finale

Copiée

mineur

Pantalon

Eté

2 fois

+

La Cornelie poule copiée

La Besine copiée

La theresia finale

2 fois

fin

1re fois

2e fois

La gracieuseté

Pantalon

Été

La Poule

final

La hermine Finale

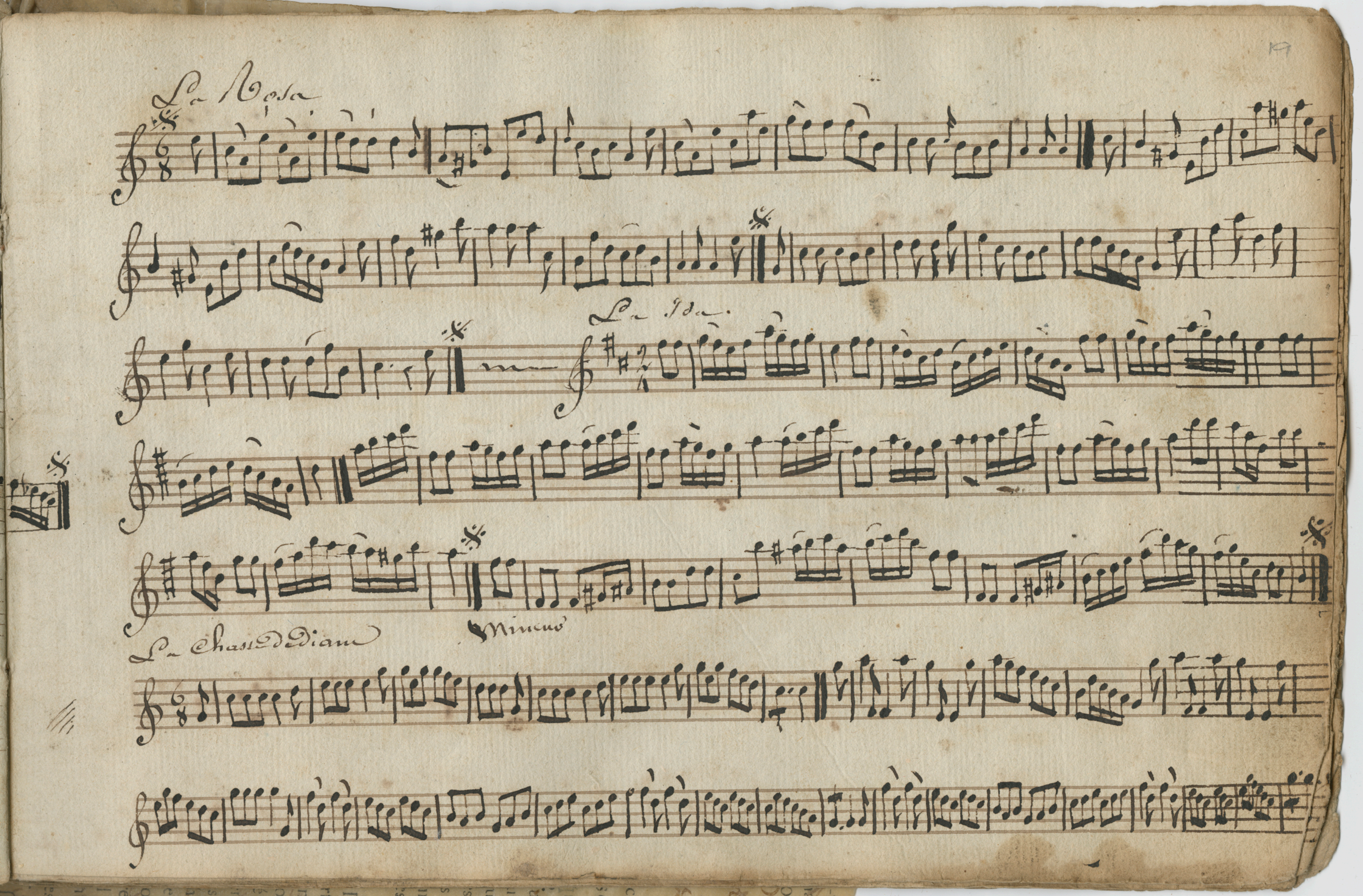
La Nouvelle Poule

Trinité

sol

25


18
La Denoyere
fin
La Chimene
La Saif


17
La Rosa
La Ida
Mineur


La Celine
Contredance de Julien le Jeune No 3.
fin
Figures de la poule
ou
la
No 4
La molé
fin
en avant 2
traversé
chassé déchassé
retraversé
chaîne des
dames 1/2 queue
du chat 1/2 chaîne
a vos places
ou
ou

L'aunouvelle aurore

Fine

1er fois

2 fois

la Elisa

Figure de la Trenis

La folie du hameau

Figure de l'été

22

La nouvelle Polonaise

Comme vous voudrez

La Duroc

La vielleuse

Chaine des dames
demie queue du chat
en avant deux
traversez retraversez
chassez
en avant quatre
demie chaine

De Julien
N°6
La proserpine

Fin

chaine angloise
Balancez a vos
dames en avant
quatre a vos places
chaine des dames
1/2 queue du chat
1/2 chaine a vos
places

Idem
N°9
la petite
meunette

Fin

Chaine angloise
1 cavalier de chaque en avant
1 dame de meme
chaine des dames
1/2 queue du chat
1/2 chaine a vos places
chassez les 8


24
De Julien
No 10
La georgine
Figure de la Georgine
Chassé croisé déchassé en avant 2 traversé chassé déchassé retraversé balancez a vos dames tour de mains chaine des dames
1/2 queue du chat
1/2 chaine a vos places
2 fois
fin
idem
No 11
de meme
2 fois
fin
idem
No 1
fin
Chaine anglaise balancez a vos dames en avant 4 avec ...
chaine des dames 1/2 queue du chat 1/2 chaine

de Julien
N° 2

Fin

Figure de l'été

idem
N° 8

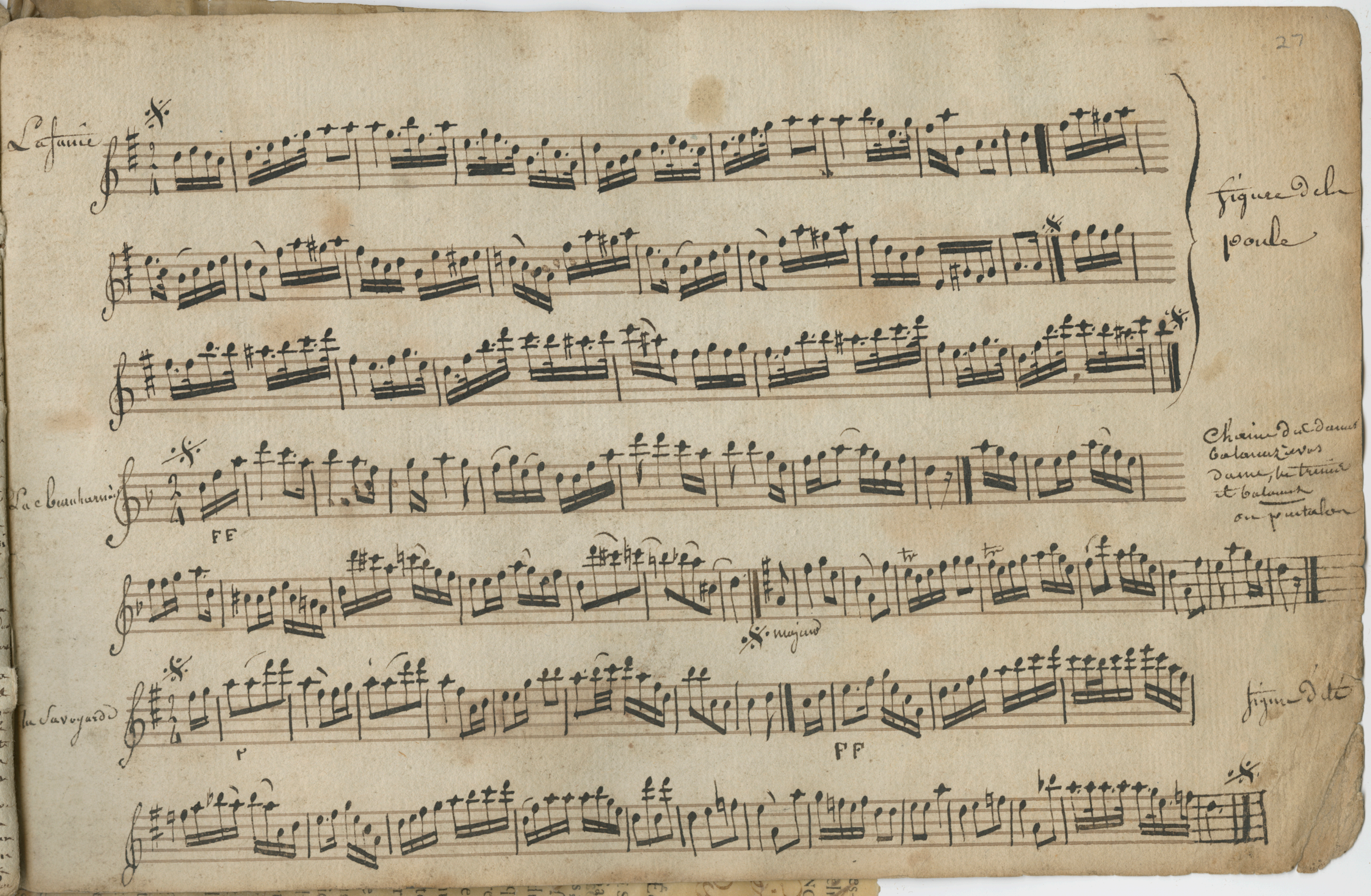
Fin

Chaine des dames
Balancez 4
Tour de main
1 cavalier seul en
avant le dame
de même 1/2 queue
du chat 1/2 chaine

La nouvelle Lodoiska

Figure de l'été


26
La Joly
Fin
La Trenis
Suite de la Trenis
Figure de la Joly
en avant deux
traversé
chassé de chan
avec l'autre
demi queue du
chat et rigodon
pendant que les
autres vont en
avant et en arr
continuent la queue
du chat pendant
que les 4 autres
font le moulinet
balancés avec dames
tous les 8 et les Dames
Figures de la
Trenis
un cavalier avec
sa dame en
avant en arrière
deux en avant
conduisent la D
à la gauche du
cavalier de vis à vis
les deux D
traversent à la
place opposé
a dans la même
position pendant
que les cav traversent
au milieu
le cavalier fait
un rigodon et
les dames
chassé croisé
on répète cette
même figure
à la place oppo
&
La D qui occupe
la gauche du
cavalier fait un
balancez a son
cavalier et dans
le dos sur place


La Fanie
Figure de la poule
La Beauharnais
Chaîne des dames
balancez vos
dames, la trénis
et balancé
ou pantalon
majeur
La Savoyarde
Figure d'été

27

25.
2 – 50

Mazury

1

2

Mazury

4

Sautuse

Valse

ent audit Édit, moyennant

mil sept cent soixante-

r paraphé, est demeuré, comme dit est, annexé à la minute
est des autres parts, le tout en la

Notaire.

Demarand

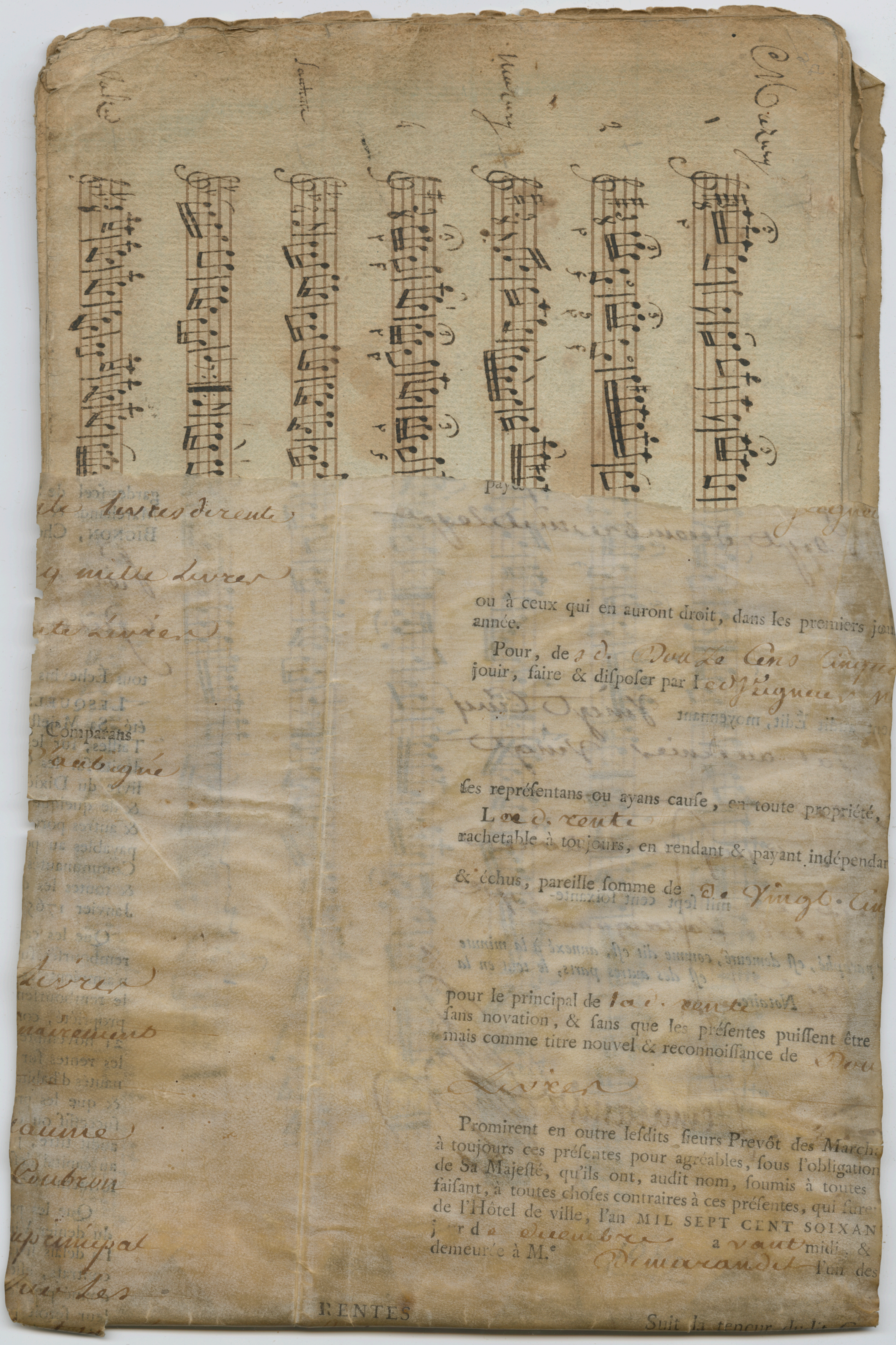
gardes-scel de
Marchands &
BIGNON, Ch

tous Échevins

LESQUELS
été, Sa Majest
Tailles, sur le
droits sur les
livre du Dixi
& de quelque
& autres port
payables au p
Communautés
& toutes les d
Janvier 1765

Que les cap
remboursés su
n'aimoient les
le rembourse
propriété, co
21 novembre
les rentes sur
nautés d'habita
& que les pr
successif ou é
audit titre, ju
au capital des
formément au

Que les pr
nier Vi


Mazury
Mazury
Valse
Comparans
ou à ceux qui en auront droit, dans les premiers jours
année.
Pour, de
jouir, faire & disposer par
ses représentans ou ayans cause, en toute propriété,
rachetable à toujours, en rendant & payant indépendam
& échus, pareille somme de
pour le principal de
sans novation, & sans que les présentes puissent être
mais comme titre nouvel & reconnoissance de
Promirent en outre lesdits sieurs Prevôt des March
à toujours ces présentes pour agréables, sous l'obligation
de Sa Majesté, qu'ils ont, audit nom, soumis à toutes
faisant, à toutes choses contraires à ces présentes, qui fure
de l'Hôtel de ville, l'an MIL SEPT CENT SOIXAN
midi, &
demeurant à Me
RENTES
Suit la teneur